

L'Echo des Voisins d'Aure

Le bulletin de la communauté de communes des Véziaux d'Aure

Bulletin n° 35 / Octobre-Novembre-Décembre 2008

Zoom sur...

Depuis bientôt 3 ans, la Communauté de communes évoque fréquemment sa démarche de développement durable, appelée « **Agenda 21 local** ». Notre journal compte de nombreux articles qui, au fil des mois (...)

suite p.2



Sommaire

En première page...

P2&3- **Dossier** « Le point sur l'Agenda 21 local »

P4&7 - **La Communauté de communes vous informe**: Hausse de la redevance ordures ménagères, entretien des zones intermédiaires, fleurissement des villages, groupe de citoyens, Réunions publiques

P5&6 - **Fiche pratique**: Jardinage d'automne

P8&9 - **Etat, civil, Informations communales**

P 10 - **Histoire locale**: L'histoire des complexes hydrauliques et hydroélectriques en haute vallée d'Aure

Edito

Alors que le bilan estival est très mitigé, notre communauté de communes s'active sur certains projets.

► **Dans le cadre de l'Agenda 21**, le 04/07, s'est tenu une réunion sur le thème de l'urbanisme, en présence de représentants de la DDE, d'intervenants des Communautés de Communes de la Baronnie des Angles et du canton d'Aurignac (31) ainsi que des délégués intercommunaux. Cette réunion très instructive permettra certainement des avancées en matière d'urbanisme sur notre territoire.

► **Le Pays d'Art et d'Histoire** vient d'être labellisé par le Ministère de la Culture. Une convention qui fixe les objectifs et moyens à mettre en place a été signée avec lui par le Président du Syndicat Mixte Aure Louron. Les collectivités membres en financeront le fonctionnement.

► L'instruction et le financement des dossiers concernant **l'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH)** devrait commencer début septembre et se poursuivre pendant une durée de trois ans.

► **Le jeudi 24 juillet, a eu lieu l'inauguration officielle du site internet/extranet** de notre communauté de communes. Il s'agit d'un site internet performant, mis à la disposition des usagers ainsi que d'un site extranet orienté plus particulièrement vers les élus et le personnel. Ce dernier va devenir très rapidement un outil de gestion indispensable à la bonne marche de notre collectivité.

► Le Conseil Général nous confie à nouveau pour l'année scolaire 2008/2009, **le transport des enfants fréquentant les écoles de Guchen et Ancizan**.

► **La construction du bâtiment technique** se poursuit lentement. Les travaux extérieurs sont pratiquement terminés. Les aménagements internes doivent être réalisés par le personnel technique. Une fois effectués, électricien et plombier pourront intervenir et enfin, nous pourrons prendre possession du bâtiment afin d'y installer tout notre matériel et personnel.

► La rédaction des pièces du marché public, concernant **la fourniture et la pose des compteurs d'eau** a été confiée à la DDAF. L'appel d'offres devrait être lancé en novembre et la réalisation des travaux devrait se concrétiser au cours du 1^{er} trimestre 2009. Bonne lecture à tous.

Jean-Louis Anglade, Président

LE POINT SUR L'AGENDA 21 LOCAL

Depuis bientôt 3 ans, la Communauté de communes évoque fréquemment sa démarche de développement durable, appelée « **Agenda 21 local** ». Notre journal compte de nombreux articles qui, au fil des mois, vous ont informé, sur les étapes et l'avancement de ce projet.

Mais cette démarche un peu abstraite au premier abord, semble plus facile à comprendre à l'heure des réalisations.

Il s'agit avant tout d'un « état d'esprit » mais **la démarche intercommunale a bel et bien débouché sur un programme d'actions concrètes à mettre en œuvre pendant la période 2007-2009.**

Qu'est-ce que cette démarche a réellement apporté? Qu'en est-il des actions de cet Agenda 21 local? Quels sont les projets proposés par les habitants et qui ont commencé à voir le jour?

Dans ce dossier, nous allons essayer de vous apporter des éléments de réponse concrets.

Pour vous aider à mieux comprendre cette démarche nous avons demandé à la chargée de mission Agenda 21 local (M^{elle} Julie Pitchelu) de répondre aux questions qui reviennent le plus fréquemment à ce sujet.

Qu'est-ce que cette démarche apporte de plus que les façons de faire « classiques »?

Les élus réfléchissaient à de nouveaux projets à réaliser pour les années à venir. En choisissant d'associer les habitants à leur réflexion, ils ont cherché à définir des projets qui répondent à de vrais besoins. Ce sont ces échanges entre la Communauté de communes et les citoyens que cette démarche a apporté.

Qu'est-ce qui a changé dans la façon de travailler au sein de la Communauté de communes?

Je dirai que l'élément principal c'est le dialogue. Les élus échangent davantage sur les projets et les problèmes qu'ils connaissent en commune. Les échanges se sont

aussi multipliés avec d'autres territoires. Les rencontres avec d'autres Communautés de communes ont été très enrichissantes. A la fois, par les expériences présentées et par le recul que l'on prend sur nos propres façons de faire. Et puis il y a bien sûr le dialogue avec les habitants au travers du GITAL (Groupe Intercommunal de Travail d'Acteurs Locaux).

Quelle est la part des projets qui relève de l'Agenda 21 local?

Tout ce que fait la Communauté de communes relève de l'Agenda 21. La Communauté de communes sera peut-être amenée à réaliser des actions qui n'étaient pas clairement listées dans le programme d'actions si un besoin spécifique et nou-

-veau émerge mais il n'y a pas d'un côté les actions inscrites dans l'Agenda 21 et de l'autre des actions qui n'entreraient pas dans cette démarche de développement durable.

Quel rapport y a-t-il entre le développement durable et un projet comme le document d'urbanisme intercommunal?

S'engager dans une démarche de développement durable, ça ne signifie pas forcément que l'on va rouler avec des véhicules électriques, se chauffer aux copeaux de bois et se nourrir de produits bio!

L'expression est aujourd'hui un peu galvaudée. On l'utilise à « toutes les sauces » et beaucoup de gens pensent qu'il s'agit exclusivement de lutter contre le réchauffement climatique.

En décidant de réfléchir aux questions d'aménagement de l'espace et d'urbanisation à l'échelle intercommunale on touche au cœur de la problématique. On « fait du développement durable » parce qu'on cherche à rationaliser l'utilisation de l'espace, à mutualiser les équipements, à préserver des espaces agricoles, à dynamiser le tissu économique, à organiser les transports et la circulation, à protéger l'environnement et les paysages etc. La Communauté de communes construit un véritable projet de territoire qui répond aux besoins des gens qui vivent dans les villages.

Est-ce que tous les projets seront achevés à la fin de la programmation (2009)?

Non! La Communauté de communes s'est engagée à lancer toutes les actions retenues (35) dans la période 2007-2009. Certains projets

fondamentaux nécessiteront plusieurs années avant d'aboutir. D'autres sont des actions mises en place qui perdureront dans le temps. De plus, les crédits disponibles sont limités et la collectivité ne peut pas porter tous les projets simultanément. Un calendrier a été établi.

Quels sont les principaux projets qui ont débuté?

La création du groupe de travail « Urbanisme, architecture et énergies renouvelables » (action n°2) en janvier 2008 puis la 1ère réunion de travail sur l'aménagement et l'urbanisme ont été essentielles pour permettre à d'autres actions d'être réalisées ensuite.

Le partenariat avec le Syndicat mixte du Pays des Nestes pour la valorisation des produits locaux nous a permis de gagner du temps et de voir rapidement le projet se concrétiser (action n°13).

La Communauté de communes a également commencé à se positionner aux côtés de porteurs de projets et du milieu associatif pour les accompagner dans leurs projets.

Beaucoup de « petites » actions ont également débuté dans des domaines aussi variés que la pratique du VTT, le co-voiturage, la valorisation du patrimoine etc.

Quel est le projet qui a pris le plus de retard?

Bien qu'il ait été abordé à travers différents aspects, le volet de l'exemplarité de la collectivité reste un vaste chantier. Cette action nécessite de faire évoluer les pratiques, les habitudes et les mentalités et ce n'est pas le plus simple. L'action s'engage donc peu à peu.

**REDEVANCE ANNUELLE DES ORDU-
RES MÉNAGÈRES:
POURQUOI UNE HAUSSE?**

Les services « collecte et traitement des ordures ménagères » augmentent sensiblement cette année. Afin de vous apporter un maximum de transparence en la matière nous vous invitons à lire les explications de cette hausse :

Le SMICTOM qui regroupe 22 communes doit s'acquitter de la somme de 563 277 € qui rémunère les services Collecte, Transfert, TGAP (Taxe Régionale aux Activités Polluantes), Traitement et déchetterie. Ce montant connaît une **augmentation globale de 77 580 € soit 15.90% par rapport à l'exercice 2007**.

Le montant des dépenses incombant à notre Communauté de Communes se décompose comme suit : **Collecte et traitement : 129 521.89 € (+ 15.50%), Déchetterie : 43 768.30 € (+ 15.00%) soit un total de 173 290.19 € (+ 15.25%)**.

Dans sa séance du 31 juillet 2008, le conseil de communauté a décidé dans la continuité de maintenir deux types de redevances proportionnelles au service rendu.

Les communes d'Ancizan, Cadéac et Guchen bénéficient de 2 collectes d'ordures ménagères et 1 collecte de tri sélectif par semaine. Bénéficiant désormais des mêmes services, la commune de Grézian a basculé dans cette catégorie de redevance.

Les communes de Barrancoueu, Bazus-Aure, Gouaux et Lançon bénéficient d'1 collecte ordures ménagères par semaine et d'1 collecte de tri sélectif tous les 15 jours.

La population de nos communes augmente sensiblement tous les ans et permet pour l'instant d'atténuer le montant des augmentations constatées sur les participations demandées aux collectivités.

En finalité, les deux types de redevances à payer pour l'année 2008 accusent une augmentation de 7.30 à 7.70%, soit **moins de la moitié de l'augmentation gé-**

nérale à régler par notre collectivité.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, un Syndicat Mixte Départemental de Traitement des Déchets a été créé avec pour compétences le transfert et le traitement des déchets.

Les centres de traitements actuels doivent procéder, suite à des mises en demeure, à certaines mises aux normes aux coûts très élevés. Concernant l'ensemble des 3 sites que sont Lourdes-Moules, Bénac et Capvern dont les arrêtés de fin d'exploitation sont fixés respectivement fin 2011, 2013, 2009, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 4 823 000 €.

A cela s'ajoute la hausse du prix des carburants et de toutes les dépenses de fonctionnement.

Sans vouloir noircir le tableau, il est de mon devoir de vous alerter sur une continuité prévisible des hausses des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets. Mise aux normes, respect de l'environnement, construction d'un centre de traitement, agrandissement du centre de tri engendreront de nouvelles dépenses qui vont être répercutées sur les charges des services et réparties sur le montant de la redevance annuelle.

Seul un tri sélectif très performant, pourra réduire au maximum, le tonnage des déchets ultimes à traiter. Dès 2009, les déchets enfouis au centre de Capvern devront être transportés vers Lourdes ce qui aura pour conséquence de créer une nouvelle dépense.

Aidez-nous à maîtriser les coûts en triant correctement vos déchets. Evitons les dépenses supplémentaires. Dans le cas contraire, votre porte-monnaie sera de plus en plus sollicité.

Jardinage d'automne

L'été s'achève et dans les jardins l'automne est l'occasion de nombreux petits travaux pour nettoyer, rafraîchir et préparer l'hiver.

Vous trouverez dans cette fiche pratique quelques petits conseils pour vous aider dans vos travaux de jardinage.

Sol

La terre s'épuise, il est donc important de l'entretenir pour conserver ses propriétés et sa structure.

Il convient donc d'ajouter régulièrement des matières organiques qui sont puisées par les végétaux pour leur alimentation et qui permettront également de maintenir une structure aérée et légère à votre terre.

Un traitement de fond de votre terre, notamment au potager est nécessaire l'automne venu.

Retournez donc votre terre en introduisant le résultat de votre compost ou du terreau organique acheté dans le commerce. Utilisez également de la tourbe qui se décompose plus lentement et donc structure votre terre plus durablement.

Le cycle de décomposition sommeille l'hiver. Les bactéries se remettent au travail dès les premières chaleurs, au moment où vos plantes en auront le

Fiche pratique N°2

Haies

C'est le moment de tailler les haies d'arbustes persistants au cordeau (en mur vert) ou selon une forme plus libre. Les petites repousses qui apparaîtront auront le temps de s'endurcir avant le froid de l'hiver. Dans la plupart des haies, les parties taillées sont les jeunes pousses du printemps. Pensez à les recycler sur place plutôt que de perdre du temps à les porter à la déchetterie. Pour cela il est nécessaire de les broyer. Rien de plus facile avec une bonne tondeuse, car ces pousses sont encore tendres et pleines de sève.

Utilisez le « broyat » pour pailler le sol désherbé au pied des plantes du jardin ou bien pour le mélanger aux déchets organiques de la cuisine et le transformer en excellent compost. Attention toutefois aux tailles de thuyas et autres cyprès qui ne doivent pas

Fleurs

Un peu de nettoyage s' impose. Supprimez les fleurs fanées des rosiers, dahlias et autres fleurs de l' été. Coupez les branches et tiges cassées ou ébouriffées. Portez le tout dans le tas de compost.

Cette simple toilette redonnera du lustre au jardin et évitera la formation éventuelle des graines qui épuisent les plantes. Leur floraison se poursuivra de plus belle au cours de l' automne.

Pensez aussi aux semis des fleurs bisannuelles pour les floraisons du printemps prochain. Ces semis « fait-maison » dans une caissette placée dans un coin ombragé du jardin sont

Cendres de cheminée

Pensez à conserver vos cendres de cheminée dans un récipient étanche en vue d' une utilisation au printemps. Elles constitueront une excellente barrière protectrice contre les escargots et les limaces.

Attention tout de même à ne pas brûler du bois peint ou traité ou du plastique qui pourrait apporter des substan-

Protection hivernale

Les plantes semi-rustiques (-5°C) et les gélives comme les plantes exotiques doivent être protégées pendant la période hivernale contre la pluie, le gel et le vent, surtout dans les régions montagneuses.

Certaines plantes dites rustiques (-10°C à -15°C) peuvent également souffrir si elles sont installées dans un endroit venté, ou si l'hiver est particulièrement rigoureux.

Les jeunes plantations sont plus fragiles les premières années et doivent être protégées. De même pour les points de greffe comme sur les rosiers.

Le voile d'hivernage vendu dans les rayons des jardinerie est réalisé en polypropylène souple. Il possède une texture aérée qui laisse passer l'eau, ainsi la plante reçoit de l'humidité et surtout elle peut respirer. Ce qui n'est pas le cas lorsque vous utilisez une bâche en plastique, de la condensation se forme à l'intérieur et le risque de pourriture est grand.

Vous pouvez mettre en contact le

ENTRETIEN DES ZONES INTERMÉDIAIRES

Ces dernières années, les travaux de débroussaillage ont été ralentis pour cause de pannes successives sur le tracteur de pente:

En 2005, le remplacement du tracteur suite à l'incendie du RASANT n'avait pas rendu possible l'entretien de l'ensemble des terrains conventionnés.

En 2007, le tracteur est resté indisponible du mois d'avril à fin novembre. Les réparations ont perduré dans le temps et ne nous ont pas permis d'exécuter le suivi annuel de certains travaux.

En 2008, la charge de travail nous a contraint à débiter les travaux de débroussaillage tardivement. Néanmoins, ils ont commencé et se poursuivent. L'ensemble des travaux à effectuer devrait être terminé avant l'hiver.

Le tracteur équipé d'une épareuse prendra le relais de l'AEBI pour rendre les pistes et routes forestières plus accessibles.

La Communauté de communes a conscience des conséquences que peut avoir l'interruption du débroussaillage lors des premiers passages et s'excuse auprès des propriétaires et exploitants de la gêne occasionnée.

GROUPE DE CITOYENS

La Communauté de communes a créé en 2007 un groupe de travail constitué d'habitants des huit villages afin d'établir un état des lieux et de définir les besoins du territoire. Ce groupe de travail, dénommé GITAL (Groupe Intercommunal de Travail d'Acteurs Locaux) a maintenant pour mission de suivre la démarche et la réalisation des actions.

Si vous souhaitez participer à ce groupe de citoyens ou simplement avoir des informations sur cette démarche citoyenne, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de Julie Pitchelu: 05.62.39.97.24 / j.pitchelu@veziauxdaure.fr

FLEURISSEMENT DES VILLAGES

Comme chaque année, l'opération de fleurissement des maisons s'est déroulée à la fin du printemps. Durant cette opération, la Communauté de commune offre des plants pour fleurir jardins et terrasses aux habitants des huit villages.

Cette 10^{ème} opération a remporté un franc succès dans l'ensemble des communes.

C'est chez l'horticultrice Joëlle VIDAL, qui avait été retenue suite à une consultation, que les plants ont été achetés.

C'est ainsi que 218 foyers ont bénéficié de l'opération soit 5 de plus qu'en 2007.

Si les géraniums (370 plants offerts) et les plantes à massifs (120 plants offerts) ont eu moins de succès qu'en 2007 avec respectivement moins 83 et moins 28 plants offerts, les plantes diverses de diamètre 13 ont, elles, été très sollicitées avec 579 plantes offertes soit 121 de plus que l'an dernier.

AGENDA 21 LOCAL: RÉUNIONS PUBLIQUES

La Communauté de communes a validé en décembre 2007 le 1^{er} programme d'action de son Agenda 21 local.

Cette démarche participative est basée sur la transparence et la communication auprès de la population.

Aussi, la Communauté de communes organise cet automne des réunions publiques afin de vous informer des actions mises en œuvre, de leur avancement, et de recueillir vos commentaires.

Rendez-vous dans votre commune!

Planning et lieux des réunions:

À 20h30

Ancizan: Mercredi 24/09 (Centre culturel)

Barrancoueu: Mardi 30/09 (Mairie)

Bazus-Aure: Lundi 06/10 (Salle des fêtes)

Cadéac: Lundi 29/09 (Salle des fêtes)

Gouaux: Mardi 23/09 (Mairie)

Grézian: Jeudi 02/10 (Mairie)

Guchen: Mercredi 01/10 (Mairie)

Lançon: Jeudi 25/09 (Salle des fêtes)

ETAT CIVIL DE NOS VILLAGES

Les Communes sont heureuses de vous annoncer la naissance de:

Marie Carrère (Guchen)

Lukas VALLE (Cadéac)

Mila BERNON (Guchen)

Les Communes sont heureuses de vous faire part des unions célébrées:

Marie-Paule BEFRE & Patrice JACQUET (Cadéac)

Les Communes ont la tristesse de saluer ceux qui nous ont quittés trop tôt :

Jean-Bernard Salles (Grézian)

Georges Fisse (Guchen)

Alfred Aublanc (Guchen)

BRÈVES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Après le farniente de l'été, voilà le moment des bonnes résolutions de la rentrée...

Pourquoi ne pas nous retrouver tous les **jeudis soirs à 19H30**, à partir du 11 septembre, à la salle de la **Mairie de Cadéac** dans une ambiance conviviale mais néanmoins sérieuse, pour une séance de gym ? Nos animatrices GV vous conseilleront et nous entamerons ensemble une nouvelle année sportive.

Pour tous renseignements : 05 62 39 94 47 après 19H30 et 06 08 26 92 93

LOGEMENTS COMMUNAUX À LOUER

BARRANCOUEU: Loue un appartement type F3 avec petit jardin. Renseignements au 05.62.98.69.14.

ANCIZAN: Loue 2 appartements avec 3 chambres. Renseignements et visites: 05.62.39.92.29 (Lundis et jeudis après-midi).

LANCON

Il faut le voir pour le croire...

Cet été les chemins communaux ont été débroussaillés et donc nous nous attendions à croiser quelques promeneurs. Et bien non...

Après une grande polémique entre villageois le verdict vient de tomber: c'est bien une marmotte qui rode dans les prés de Lançon.

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui ont travaillé dur pour l'organisation de la fête ainsi que tout ceux qui ont participé à son bon déroulement.
A l'année prochaine!

CADEAC

La fête d'été s'est déroulée les 2 et 3 août avec au programme, concours de pêche « Challenge Pierrot Gicquel », concours de pétanque, animations pour les enfants, soirées dansantes et feu d'artifice pour clôturer les festivités. Cette fête s'est passée sous les meilleurs auspices avec la participation du soleil et une très bonne fréquentation.

Le comité des fêtes va mettre en place à la rentrée son nouveau bureau. Si certains souhaitent s'investir dans l'animation du village, ils seront les bienvenus.

Une 2^{ème} tranche pour le remplacement des ampoules des candélabres par des modèles à basse consommation vient de se terminer. Elle concernait le tronçon entre la Chapelle Pène Tailhade et la maison Fougà. Des lanternes et quelques consoles usagées ont été également changées.

Cette phase fait suite à celle de la place du village et la dernière concernera le bas du village.

Ainsi, Cadéac participe par cette action à réduire les effets néfastes sur l'environnement.

GOUAUX

Il était une fois une heureuse initiative...

Il suffit parfois d'une heureuse initiative pour que s'engage une dynamique durable.

Durant l'été, la commune de Gouaux a accueilli avec un grand plaisir, une exposition de peinture dans la salle de sa Mairie. L'artiste, André CRENN, habitant la commune depuis de longues années, nous a fait découvrir ses talents grâce à ses aquarelles, ses toiles au fusain ou à l'acrylique.

L'auteur de ces œuvres a puisé son inspiration des scènes locales ou valléennes, allant parfois jusqu'en Haut-Aragon se nourrir de la beauté des oliviers et des villages perdus au cœur du Sobrarbe.

Cette « première » dans notre village a remporté un grand succès. Un monde fou au vernissage et une fréquentation soutenue durant les deux semaines d'ouverture. Bon nombre de visiteurs n'ont pu quitter ces lieux sans emporter une toile aux saveurs pyrénéennes.

Devant cette réussite et cette qualité d'évènement, il nous est apparu évident qu'il faille persévérer dans cette voie. A cette occasion, nous avons découvert d'autres talents cachés dans la commune.

C'est la raison pour laquelle nous envisageons de réitérer cette expérience l'an prochain en ouvrant les portes de la Mairie aux artistes de la commune, photographes, aquarellistes, peintres, et autres créateurs.

Il suffit parfois d'une heureuse initiative...

GUCHEN

Un toit neuf pour la rentrée scolaire. Pendant l'été, la cour de l'école a été envahie par des échafaudages et des gravas mais tout était prêt pour le 02 septembre. A cette occasion, nous souhaitons une bonne rentrée aux enseignants et aux enfants.

Cet automne, les travaux du réseau incendie devraient débiter par une première tranche concernant la ferme de Louise et le point d'aspiration situé sur le Lavedan, à proximité de la maison de retraite.

ANCIZAN

LES RESTOS DU CŒUR COMMUNIQUENT: BILAN 2007-2008

Pendant l'hiver 2007-2008, le Centre de Lannemezan a accueilli une centaine de familles se répartissant de la manière suivante :

- 47 familles de Lannemezan
- 23 familles déplacées en provenance d'Europe Centrale ou d'Afrique en situation de demande d'asile (CADA de Lannemezan)
- 20 familles résidant dans les communes proches de Lannemezan
- 8 familles originaires de la vallée d'Aure. 18 000 repas ont été distribués sur cette période dont 430 sur l'antenne d'Ancizan qui a été fréquentée régulièrement par 3 familles.

Nous remercions tout particulièrement la Municipalité d'Ancizan qui a mis à notre disposition un local rendant possible cette distribution plus proche des bénéficiaires.

Lors de la collecte nationale des 7 et 8 mars 2008, vos dons ont été particulièrement généreux puisque nous avons rassemblé 800 kg de marchandise à l'Ecomarché d'Ancizan. Un grand merci aux donateurs, aux bénévoles qui nous ont prêté main forte et à l'Ecomarché qui a facilité notre installation.

Les restos du coeur

GREZIAN

Le vendredi 8 août, en soirée, les Grézian-nais ont organisé un repas en plein air. 113 adultes et une vingtaine d'enfants se sont regroupés autour d'une grillade. Ambiance chaleureuse à renouveler. Merci aux bénévoles.

La fête des 9 et 10 août a vu, avec le soleil, une bonne affluence.

Samedi: 32 doublettes à la pétanque et soirée disco animée par Lightning music. Belle soirée, la buvette (sans alcool) était tenue par les « jeunes » du village.

Dimanche: 50 participants au concours de pêche dont 1 dame et 6 enfants, 32 triplettes et soirée avec Musette 2000. Patrick et Florence (traiteurs) ont assuré la buvette et le repas du soir.

La fête a été, semble t-il, bien réussie.

L'HISTOIRE DES COMPLEXES HYDRAULIQUES ET HYDRO- ELECTRIQUES EN HAUTE VALLEE D'AURE

Le récit suivant s'appuie sur des entretiens avec Mr Joseph BRUNET résidant à BAZUS-AURE: il a été embauché en 1948 à l'âge de 16 ans (comptabilité et gestion du matériel) après accord de Mr Pierre LAURENS, Ingénieur-Directeur de l'E.I.T.P.(Entreprises Industrielles et de Travaux Publics).

LE PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE DE CAP-DE-LONG: 1948-1953

Vers 1880, Mr Aristide BERGES a le premier mis en valeur la houille blanche, source d'énergie presque gratuite et facilement accessible à l'industrie: elle consiste à utiliser des chutes d'eau de grande hauteur pour faire tourner des alternateurs producteurs d'énergie. De plus, l'électricité ne se stocke pas lorsqu'elle est sous forme de courant alternatif (utilisation courante), donc on accumule l'eau en altitude dans les barrages.

De 1901 à 1905, le Ministère de l'Agriculture réalisa la construction de l'ancien barrage de Cap de Long, d'une hauteur de retenue de 20 m et d'une capacité de 7,1 millions de m³, pour l'irrigation en aval de Lannemezan.

A la fin de la seconde guerre mondiale, la pénurie d'énergie électrique qui s'annonçait déjà, exigea du pays un effort d'équipement considérable qui devait être rapidement réalisé. Aussi, dès la constitution d'E.D.F., en 1945, ses ingénieurs s'intéressèrent à l'un des aménagements énergétiques importants du Sud-Ouest: celui du Gave de Pau, avec l'usine de Pragnères. Il pouvait être alimenté en dehors de son versant naturel par les névés et glaciers du Néouvielle. Le réservoir de Cap de Long situé dans le bassin de la Garonne a joué un rôle essentiel. En complément des apports naturels de ses versants, deux stations de pompage, celles de Pragnères et de la Glère remplissent lors de la fonte des neiges cette retenue ainsi que celle d'Aubert. Cet important stockage d'eau permet en période hivernale le fonctionnement de la centrale de Pragnères, ainsi que celles qui sont situées en aval.

Tout d'abord, la Société Auxiliaire d' Entreprises sous la direction de Mr René POIRIER, réalisa en trois campagnes de 6 mois la route de Fabian à Estaragne de 1947 à la mi-1949. Le tronçon entre le cantonnement d'Estaragne et le chantier fut confié à l'entreprise CASTELLS de Tarbes. Ainsi, en septembre 1948, les camions pouvaient arriver à Cap de Long.

Les différents chantiers débutèrent en 1948 et devaient s'achever au bout de cinq campagnes. Ils s'agissait de chantiers saisonniers en principe interrompus durant l'hiver. Cependant, Mr BRUNET se souvient que l'hiver 1948 particulièrement propice (20 cm de neige seulement) permit l'avancée des travaux.

La gare d'Arreau-Cadéac déjà existante dut être aménagée: terrassements, construction de nouvelles voies, de huit silos pour le stockage du ciment en vrac, dispositifs de dépotage des wagons containers et remplissage des silos par air pulsé (plus de 80000 tonnes de ciment furent stockées)...Le ciment était acheminé par des camions DIAMOND container de 15 tonnes, chargés par gravité en gare sous les silos (la distance Arreau-Cap de Long est d'environ 35 km).

Le camp de base fut installé en fond de vallée: il devait à la fois s'approcher du chemin de fer et être situé le plus près possible des futurs chantiers. Les travaux préparatoires commencèrent début août 1948 en aval de la chapelle Sainte-Marie de Saint-Lary, par le montage en quelques jours de tentes américaines: dortoirs pour le personnel, cantines, ateliers mécaniques, ateliers charpente et menuiserie, ainsi que des magasins et des bureaux.

Ce campement provisoire permit d'entreprendre simultanément le démarrage des cinq chantiers: l'aménagement de la gare d'Arreau-Cadéac, l'installation en dur du camp de base à Saint-Lary, la chute E.D.F. d'Eget-Cité chantier des Echarts, la chute de Fabian et le barrage de Cap de Long. La situation idéale du camp de base a favorisé un démarrage rapide des travaux et par conséquent, le respect des délais imposés.

A suivre.